



# 'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roche-lez-beaupre.fr](http://www.roche-lez-beaupre.fr)

Février 2012

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Hubert  
GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

[mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr)

## Conseil Municipal du 19/12/2011

### 1 - Projet de vente de parcelles de la ZA SUD

Un magasin alimentaire discount souhaite acquérir deux parcelles de la ZA SUD " Prés Chalots III " en vue de faire construire un bâtiment concept 2011. Après une longue discussion sur les points négatifs et positifs, le Conseil accepte l'éventualité d'installation sur la zone de nouvelles surfaces alimentaires par 8 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention.

### 2 - Prix de vente des terrains de la 3ème tranche de la ZA SUD

Le prix de vente est maintenu pour les terrains pour lesquels la municipalité s'est engagée avant le 31 décembre 2011. Pour les terrains vendus en 2012, le prix est fixé à 40€ TTC.

### 3 - Demande de subvention au SYDED pour la ZA SUD

Une subvention de l'Etat a été obtenue pour finaliser le percement des Rosiers et la rue des Prés Chalots. La municipalité actera en janvier 2012 une demande de subvention au SYDED (Syndicat mixte d'Electricité du Doubs) pour l'installation de l'éclairage de cette voie classée « communale ».

### 4 - Crèche/Halte Garderie Intercommunale du SEEB (Syndicat d'Etudes de l'Est Bisontin)

Le Conseil décide, après examen des éléments, que la Municipalité de Roche participera à la création d'une crèche et halte garderie intercommunale dans un ancien bâtiment de la DDE situé dans la zone industrielle de Thise-Chalezeule .

La participation financière de Roche à l'investissement s'élève à environ 46 400 € répartis sur deux ans.

### 5 - Comité des Fêtes

Jacques Krieger est élu par le Conseil en tant que délégué au Comité des Fêtes à la place de Simone Brunetti démissionnaire.

### 6 - Travaux ONF 2012

Le Conseil accepte le devis de travaux d'entretien de la forêt de Roche par l'ONF pour un montant de 6 029 € HT pour 2012. Le montant total des recettes de vente de résineux, de feuillus et de bois de chauffage pour l'année 2011 est de 30 000 €.

## *Conseil Municipal (suite)*

### **7 - Nouveaux tarifs pour le columbarium du cimetière**

Le prix d'une concession de 30 ans dans le columbarium pouvant contenir quatre urnes standard est fixé au tarif de 750 €. A titre de comparaison, un caveau d'urnes pouvant en contenir également quatre est vendu pour une durée de 30 ans au tarif de 600 €, montant auquel il faut rajouter le prix de la dalle.

Une stèle va être érigée dans le jardin du souvenir par la Municipalité pour recevoir les plaques commémoratives des personnes dont les cendres sont dispersées.

### **8 - Désaffectation du logement de la Mairie**

Après le déménagement volontaire de Patricia REGNIER pour la rue du Barrage, le logement du premier étage de la mairie va être transformé en deux bureaux. Les autres pièces vont être aménagées à moindre frais pour les archives de la commune. Le couloir, l'escalier et la grande salle vont être rénovés et un interphone va être posé à la porte ; des devis sont en cours.

## *Voeux de la Municipalité*

**Le 14 janvier**, le Maire a présenté les voeux de la Municipalité aux Rochoises et Rochois en présence du Conseiller Général Philippe Beluche et du Député Jacques Groperrin, du représentant de la CAGB Raymond Reilé ainsi que des Elus des communes environnantes. Un récapitulatif des réalisations communales 2011 et des projets 2012 a été brossé suivi d'un discours du Conseiller Général et du Député.

La Municipalité remercie tous les habitants qui ont participé à cette cérémonie.

## *2012 année bisextile*

Une année bisextile est une année comptant 366 jours au lieu de 365. En réalité une année compte 365.25 jours, pour rétablir l'équilibre on ajoute un jour tous les quatre ans.

La prochaine année bisextile sera l'année 2016 alors pour les natifs du 29 février : un **très joyeux anniversaire!**



## *Illuminations de Noël*

**BRAVO!!!**



Félicitations aux habitants des rues des Rosiers et des Aubépines pour les illuminations de leurs maisons : les décorations augmentent d'année en année, tant en nombre qu'en qualité. Et le jour viendra où ces deux rues pourront rivaliser avec l'avenue des Champs Elysées...

Nous prenons date pour l'année prochaine afin que cela devienne un but touristique pour tous les Rochoises et Rochois !

Plus modestement, la Municipalité a orné pour la troisième fois cette année le rond-point d'entrée du village.



## *Doyens de Roche*

Monsieur le Maire, Stéphane COURBET et l'adjointe aux affaires sociales, Jacqueline MENETRIER ont rendu visite aux doyens de la commune :

Mme **Madeleine ZORIN**, née le 7 novembre 1916 à **Dancevoir** (52).

A 95 ans, elle est l'aînée de notre village. Toujours pimpante et chaleureuse, elle était ravie de recevoir les représentants de la Municipalité. Il lui a été remis une belle corbeille de fruits, pleins de vitamines qui lui permettront de garder toute sa vitalité.



Monsieur **Jean JUSSREANDOT**, né le 15 novembre 1920 à **Roche-lez-Beaupré**. A 91 ans, il est le doyen des hommes du village. Souffrant lors du passage des élus, la Municipalité lui souhaite un bon rétablissement. Il lui a été remis une bouteille de champagne qui lui redonnera du tonus.

Nous leur avons souhaité, au nom de la Municipalité et de la population, une heureuse année 2012.

## Comité des fêtes

### TELETHON

Grâce à votre engagement, au soutien de notre boulangerie, du Petit Casino, des pépinières Amiot et du sponsoring de Super U, le Comité des Fêtes a adressé un chèque de 1300 € et 69 € de dons personnels, à l'AFM Téléthon.

Tous nos remerciements à vous toutes et tous qui vous impliquez fidèlement lors de cette manifestation Rochoise.

### ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité des Fêtes a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale qui se tiendra le :

**vendredi 16 mars à 20 H 00 Salle Courbet (au dessus de la bibliothèque).**

Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rejoindre !

### ANIMATIONS DE NOEL

Le Comité des Fêtes avait écrit au Père Noël, et cette année, il a fait une halte à Roche le 22 décembre !

L'après-midi a débuté à 15 h 30 par le **Concert des deux chorales du LCR :**

**ATOUT CHEUR et CHEUR DE PIERRE** qui nous ont offert de très beaux chants de Noël, dans l'église, où chacun a pu apprécier l'acoustique et le talent des choristes !



**Le Père Noël** a fait son apparition à 17 h 30 sur la place où l'attendait sa calèche décorée conduite

par un fier cheval guidé par un valeureux cow boy !  
Ce bel attelage a bravé les aléas du climat.



**Le vin chaud, les ballons et papillotes** ont permis d'attendre dans la joie le spectacle de clown et de magie proposé par la compagnie **Roule ma boule**, de **José David** ! Ce clown magicien entouré de ses quatre chiens a su déclencher les rires, enthousiasmer petits et grands, et mettre des étoiles dans les yeux des nombreux spectateurs !

Le **Comité des Fêtes** remercie vivement tous les participants à cette belle journée, et tous les « acteurs » qui ont permis sa réussite !



### **A l'attention des parents dont les enfants fréquentent la cantine, les animations du mercredi et le Centre de loisirs**

Depuis le 3 janvier 2012, notre nouveau prestataire pour l'accueil des centre de loisirs, petites et grandes vacances, pour les activités des mercredis et pour l'animation périscolaire après le repas pour les enfants présents à la cantine, est : l'**U.F.C.V.**

Après un mois de fonctionnement, nous invitons les parents à une réunion le **mardi 7 Février à 18H30** à la cantine, afin de vous présenter la nouvelle équipe, le Directeur permanent, les animateurs qui encadreront vos enfants tout au long des trois années à venir.

Nous vous attendons nombreux, afin de connaître vos attentes, celles de vos enfants en matière d'animation ludiques ou sportives et d'avoir un échange avec les élus en charge de cette commission ainsi qu'avec les animateurs.

Cet échange concerne les familles qui ont des enfants qui fréquentent le centre mais aussi aux parents qui souhaitent y mettre les leurs.

**Notez bien : Réunion mardi 7 février 2012 à 18h30 à la cantine.**

## *Repas de Noël des enfants*

Le jeudi 15 décembre 2011, 110 enfants étaient présents à la Salle Lumière pour le repas de Noël servi comme chaque jour, à la cantine par le foyer de la Cassotte.

Les enseignants, les ATSEM, les agents de service, les animateurs du périscolaire, des bénévoles, quelques élus, encadraient les enfants qui ont été sages et émerveillés par la venue du Père Noël qui leur a distribué des friandises.



**Merci à Monsieur Michelot!**

## Relevés de vitesse

Des relevés de vitesse ont été réalisés à la demande de la commune sur la voie menant à Novillars. Deux compteurs ont été posés, un par sens de circulation. En voici les résultats :

- **Sens entrant dans Novillars** : 4859 véhicules sont passés en une semaine, soit une moyenne de 694 véhicules par jour.

Parmi ces véhicules, 1071 roulaient en dessous de 50 km/h

- 2950 roulaient entre 50 et 69 km/h
- 772 roulaient entre 70 et 89 km/h
- 65 roulaient entre 90 et 109 km/h
- 1 roulait à 110 km/h

- **Sens sortant de Novillars** : 5547 véhicules sont passés soit une moyenne de 792 par jour.

Parmi ces véhicules, 1089 roulaient à moins de 50 km/h

- 3380 roulaient entre 50 et 69 km/h
- 1012 roulaient entre 70 et 89 km/h
- 65 roulaient entre 90 et 109 km/h
- 1 roulait à 113 km/h

Dans un sens comme dans l'autre, la vitesse pratiquée par 85% des usagers laisse apparaître une vitesse moyenne de 72 km/h. Nous vous rappelons que pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 30 km/h sur cette route en très mauvais état.



### Pour rappel :

- Excès de vitesse inférieur à 20 km/h : 135€ d'amende et retrait d'1 point sur le permis de conduire.

- Excès de vitesse égale à 40 km/h et inférieur à 50 km/h : 135€ d'amende et retrait de 4 points avec possible suspension de permis

- Excès de vitesse supérieur ou égal à 50 km/h : jusqu'à 1500€ d'amende, 6 points retirés et suspension immédiate du permis de conduire.

## Etat Civil

-Naissances :

Chloé LADJAMA VALNET, née le 12 décembre 2011.



- Décès : Mr Fernand PETIT 1 janvier 2012

Mme Paulette BOISSIER mardi 10 janvier



## Culte

Samedi 4 février : à 18h, messe à Thise

Dimanche 5 février : à 10h30, messe à Chalèze

Samedi 11 février : à 18h, messe à Thise

Dimanche 12 février : à 10h30, messe à la chapelle de l'hôpital de Novillars

Samedi 18 février : à 18h, messe à Thise

Dimanche 19 février : à 10h30, messe des familles à Novillars

Mercredi 22 février : à 19h, cérémonie des Cendres à Thise

Samedi 25 février : à 18h, messe à Thise

Dimanche 26 février : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

## CCAS



Le CCAS de la commune rappelle aux personnes seules, fatiguées ou malades, qu'il est sécurisant d'avoir une **Télé-Alarme**. Celle-ci permet d'alerter un Central téléphonique en cas de chute, de besoins divers, afin de vous envoyer un voisin, voire les pompiers.

Les frais d'installation sont pris en charge par le CCAS. Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie : 03 81 60 52 99 ou prendre rdv avec Jacqueline MENETRIER le mercredi soir entre 17h et 19h.

## Carte Avantages Jeunes



Le C.C.A.S lance un nouvel appel aux détenteurs de la carte Avantages jeunes. Merci de rapporter en mairie le feuillet de la page 59 de votre livret.

La remise de celui-ci permettra la distribution de repas supplémentaires aux **Restos du cœur** pour les personnes défavorisées.



## Bibliothèque

Au cours du mois de février 2012, aux heures d'ouverture (lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 - samedi de 11h à 12h) seront exposées les toiles de **Madame COUSSON**, adhérente rochoise, qui utilise la double technique d'**acrylique et huile** et crée en majorité des **tableaux abstraits**.

**Club-Lecture** : vendredi 3 février 2012 de 18h à 19h : « Nos coups de cœur de l'hiver ».

**Atelier Ecriture Enfants** : mardi 7 et 21 février 2012 de 16h45 à 18h.

**Atelier Ecriture Adultes** : jeudi 9 février de 17h30 à 19h30.

**Accueil des pensionnaires du CEAT** : jeudi 2 et 16 février 2012 de 10h30 à 11h45.

**Apéritif thématique** : Vendredi 17 février 2012 à 18h30 : **Gilles Galliot**, auteur comtois de **romans**, de **nouvelles** et de **recettes de Franche-Comté**, présentera et dédicacera ses ouvrages.



Suite au désherbage, vente de **livres de poche à 0,50 euro**. Pensez à renouveler vos **cotisations** pour l'année 2012.

**NOUVEAUTE** : La Médiathèque départementale met à la disposition des lecteurs **190 DVD renouvelables tous les six mois en plus des 300 CD**.

Suite au départ de la Présidente, **Elke MAIRE**, les membres du CA ont élu un nouveau bureau :

**Présidente** : Thérèse Rouinssard

**Trésorière** : Nicole Lods

**Secrétaire** : Isabelle Coussinet

L'équipe des bénévoles remercie **Elke** pour son investissement : travail, compétence et dynamisme qu'elle a apportés au cours de ces cinq années en tant que Présidente. La nouvelle équipe s'efforcera de poursuivre dans cette voie pour maintenir le dynamisme actuel de la bibliothèque.

## Harmonie Roche - Laissey

C'est avec une émotion particulière que quelque 150 personnes ont assisté au concert donné par l'**Harmonie de Roche-Laissey** le 17 décembre dernier.

D'abord parce que cet ensemble musical célébrait sa 120<sup>e</sup> année d'existence ; et aussi parce qu'il s'agissait de sa dernière prestation.

En effet, par suite d'une diminution progressive de son effectif, il ne lui est plus possible de continuer à assurer répétitions et représentations pour une musique de qualité avec une grande variété d'instruments.

Mais pour ce dernier concert, il avait été fait appel à des individualités d'autres harmonies ou que l'amitié avait rassemblées. Douze morceaux furent interprétés, plus applaudis les uns que les autres, d'autant plus lorsque « le Choeur de Pierre » vint prêter la voix de ses onze chanteurs.

Tour à tour, les quatre derniers chefs tinrent la baguette :

**Stéphane Mathias, Christine Ferri, Thierry Arnoux et Jean-Claude Mathias.**



**Marcel Régnier**, le président, évoqua à grands traits l'histoire de cette vieille dame, qui avait presque l'âge de Jeanne Calment, qui entretint durant plus d'un siècle, donc, la principale animation du village, et souligna la longue assiduité de bon nombre de musiciens, comme Henri Bolle et ceux de ses chefs de musique qui surent donner beaucoup de leur temps et de leurs compétences pour assurer une musique de qualité : Arthur Bordy, son créateur, Gaston Bouchard, André Vitte et Jean-Claude Mathias, notamment.

Il a été assuré que les musiciens seraient cependant à leur poste pour honorer les anniversaires des armistices.

**SAMEDI 11 FEVRIER**

Salle des fêtes de NOVILLARS à 20H30



L'ERN organise un

**SUPER LOTO SPECIAL**



Animé par Jean-Marie préparé par Zora

**BONS D'ACHATS DE 15€ à 500€**



TV LCD

106 cm

Ordinateur portable - Lave linge - Sèche linge -

Cafetière Espresso - Micro onde -

Electroménager - Ménagère

Jambon - Téléphone



**ET PLEIN D'AUTRES SURPRISES !!!**

TARIF

1 planche de 2 cartons : 16€ / 1 planche de 4 cartons + 1 carton gratuit : 25€/

1 planche de 6 cartons + 2 cartons gratuits : 30€ / 1 planche de 12 cartons + 3 cartons gratuits : 40€

Pour les enfants de moins de 12 ans une carte à 8€

*Pour toutes les dames présentes une rose sera offerte*

1 partie spéciale à 2€:

- 1 ligne : Aspirateur

- Encore 1 ligne : Micro onde

- 2 lignes : Sèche linge

- Carton : lave vaisselle +lave linge +mini four+ménagère

**Droit d'entrée minimum 16€ par personne donnant droit à une planche de 2 cartons**

Ouverture des portes à 19H - Début des jeux à 20H30 précises

Réservations et renseignements au 06 03 95 26 37 ou 03 81 55 79 09 ou laboiteaquine@hotmail.fr

## *Association des parents d'élèves*

L'**Association des Parents d'Elèves** des écoles de Roche organise son repas dansant, animation DJ, le **24 mars 2012**, à partir de **20h**.

Repas: apéritif, couscous, fromage, salade, dessert et café.  
(boissons non comprises).

Tarifs: Adulte – 15€ , enfant de moins de 12 ans – 8€, gratuit pour les moins de 4 ans.

Réservation uniquement par téléphone au **03.81.57.08.91** avant le **14 mars**, validée à réception du règlement. APE – 10 rue des écoles – RLB.

**Nous vous attendons nombreux,  
et vous rappelons que tous les bénéfices de cette soirée  
serviront à financer les sorties des écoles maternelle et primaire.**



## *Journée nationale d'appel à la générosité publique*

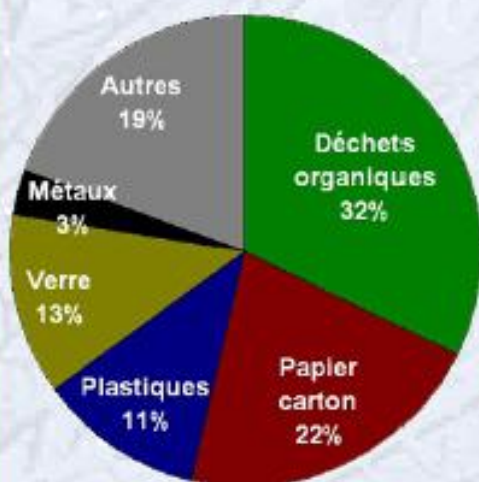
"**La jeunesse au plein air**" organise une quête le **dimanche 5 février**. Des quêteurs seront susceptibles de venir frapper à votre porte. Il s'agit d'une campagne de solidarité et de citoyenneté autorisée par la Préfecture.



**Pour information** : Les personnes habilitées à quêter doivent porter de façon ostensible, une **carte d'habilitation** portant au moins le nom ou le logo de l'organisme collecteur et la date de l'opération.

## Comment réduire nos déchets payés au poids

### Conseil n° 2 : Utilisez tous les équipements mis à votre disposition



Chaque Français rejette en moyenne 1 kilo de déchets et 10 emballages par jour.

Le poids de nos déchets continue d'augmenter de 1 à 2% par an, et chacun jette encore en moyenne 20 kilos de verre par an dans les ordures résiduelles...

De **nombreuses installations** sont pourtant à votre disposition pour vous permettre de trier vos déchets et de réduire de façon conséquente leur poids et leur quantité.

Le **bac jaune (ou bleu)** vous permettra de réduire jusqu'à 33% de vos déchets; il est destiné à collecter vos cartons, plastiques, boîtes de conserves, bouteilles, prospectus...

La commune met de plus à votre disposition **six conteneurs à verre**; utilisez les, le verre se recycle à l'infini!

Pensez également aux **déchetteries** : vous pouvez y déposer gratuitement : encombrants, déchets verts, huiles usagées...

Enfin, sachez que vous pouvez rapporter **en magasin** : piles, batteries, vieux appareils électriques et électroniques; et **en pharmacie** vos médicaments non utilisés.

Notez bien les nouveaux horaires d'ouverture de la déchetterie des Andiers :



	HIVER	ÉTÉ
Lundi	9h-12h/13h-16h	8h-12h/13h-18h
Mardi	9h-12h/13h-16h	9h-12h/13h-18h
Mercredi	9h-12h/13h-16h	9h-12h/13h-18h
Jeudi	9h-12h/13h-16h	9h-12h/13h-18h
Vendredi	9h-12h/13h-17h	9h-12h/13h-19h
Samedi	9h-16h	8h-18h

Reportez vous à votre fiche Mémo tri. Perdue?

Elle est disponible en Mairie

# Histoire de Roche

## Les rues du village (suite)

### Quartier nord-est

Au nord de la RN 73 (qui s'est appelée successivement « route royale » sous la monarchie, « route impériale » sous les premier et second empires, « route nationale » de Moulin à Bâle sous la III<sup>e</sup> République, sous le numéro 73 (depuis 1824) puis sous le numéro 83 et enfin depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 « route départementale 683 »), le « Vieux chemin d'Amagney », amputé de sa partie occidentale (actuelle impasse des Jardins) par suite de l'établissement du chemin de fer entre 1854 et 1857, est classé vicinal le 21 janvier 1894. Les Rochois le dénomment « Chemin sur Pissot ».

Le 15 avril 1931, les habitants de la « rue des Soupis » : les familles Beauvers, Depoux, Maillechet et Orsat demandent que l'entretien et le nettoyage de leur rue soient faits et que « les publications verbales à son de caisse » soient effectives. La rue des Soupis ? C'est le nom familial que les habitants ont donné à ce qui deviendra l'impasse des Jardins parce que les amoureux choisissent ce lieu pour échanger des serments et des baisers, loin du regard et des oreilles des parents ! A cette même date, son prolongement jusqu'à l'actuelle impasse des Tamaris est envisagé.

Le 22 juin 1955, le conseil municipal déclare projet d'intérêt public la construction d'un chemin unissant l'impasse des Jardins à la route Nationale en prenant un terrain long de 50 m et large de 5 m dans la propriété de Jean Incerti; ce projet n'aboutira pas. En 1979, suite à la demande d'un riverain, cette question de l'ouverture de l'impasse des Jardins sera à nouveau examinée par le conseil et recevra une fin de non-recevoir (décision du 20 mai 1979).



La Route Nationale

## Quartier nord-ouest

La création de la voie ferrée avec un chemin de 4m de large la longeant au nord, va favoriser le développement des constructions dans cette partie du village. Au recensement de 1896, 7 maisons sont répertoriées : celles de Charles Sire, Emile Feurstein, Charles Feurstein, Constant Royer, Jules Péquignot, Adonis Sire et Emile Maillot.

C'est le 24 août 1931 que le PLM remet à la commune de Roche, qui l'accepte, pour être classé comme voie publique, le chemin latéral non empierré, entre les points kilométriques 413,98350 et 414,676 aux lieux-dits : « Devant Vaivre », « Boillons », « Les Paules », « Sous les Vignes » et « Au Clousey », pour une surface d'environ 3050 m<sup>2</sup>. Ce chemin avait été préalablement élargi de 4 à 6 m par voie d'alignement. Ce sera la « Rue des Vignes ». Le lotissement des Vignerons se développera dans les années 1993 / 1995.

Le 20 février 1953, la SNCF cède à la commune la place de la gare et le chemin d'accès ; de plus, elle cède à titre gratuit les arbres se trouvant sur le triangle de terrain devant être incorporé au jardin du chef de gare et autorise la commune à les transplanter à ses frais et après entente avec le-dit chef de gare.

Le prolongement de la rue des Vignes en direction de Novillars, où l'on trouve les premières maisons de bûcherons, à présent toutes détruites, sera qualifié de « rue des Villas » dans le recensement de 1926. C'est à présent la « rue des Champs ». Le 10 avril 1901, Marie-François-Xavier Hugon, propriétaire du château de Beaupré et du domaine de la Vaivre, fait donation à la commune du chemin de la Vaivre d'une contenance de 13 ares 18 centiares.

La commune garde 9 ares pour desservir les terrains communaux et cède pour 50 F le reste à Joseph Roy, l'un des co-riverains.

Dans cette section, il existait dès 1867 un « chemin des Essarts brûlés » qui, desservant notamment la groisière, était en mauvais état ; ce qui obligea la commune de Novillars à établir, à ses frais, un chemin pour la « vidange de ses coupes affouagères ».

Dernier souci : le 6 février 1893, la préfecture envisage de classer le chemin rural de Roche à Thise (de 2,5 m de large) en chemin de petite communication. Protestation énergique du Conseil Municipal en date du 13 avril.

## Roche insolite



Le 24 septembre 1939, le Conseil Municipal décide de l'achat d'une sirène pour la défense passive et le danger d'incendie. Elle est acquise pour la somme de 3300 F auprès de Marcel Heintz, de Besançon. Elle est alors placée sur le toit de la Poste.

Le 10 août 1945, il est décidé qu'elle fonctionnera tous les jours ouvrables de 11h59 à 12h pour marquer l'heure exacte de midi.

En outre, elle mugissait à l'occasion des incendies ou des noyades pour rassembler les sapeurs-pompiers de Roche.

Elle fonctionnera ainsi jusqu'au milieu des années 60.

A cette date, elle est transférée sur le toit de la mairie, où elle se trouve toujours.

Mais pour les petits faits divers concernant la population, il y avait le garde-champêtre qui faisait le tour du village avec son tambour (un jour, l'un d'eux, un peu éméché, planta les deux baguettes dans le tambour !) ou sa trompette : « **Avis ! Le marchand de légumes est là, devant le café Cretin** (actuellement le restaurant « les Terrasses). **Il-y-a-de-tout !** ».

Le dernier garde-champêtre de Roche à porter le képi fut **Clovis Gurnot** (dit Négus).

